

MScE (Economic) - 120 crédits - Coursus à temps partiel

Conformément à la Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires, le cursus d'un étudiant inscrit à temps partiel est le même que celui d'un étudiant inscrit à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre de réaliser les études en 10 semestres au maximum. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique. C'est la responsabilité de l'étudiant de choisir des cours au 2ème semestre en fonction des cours suivis au premier semestre (pré-requis).

Chaque cours est semestriel. Les étudiants suivent les cours dans la ou l'une des zones grises correspondantes

Une certaine flexibilité est accordée dans le choix du semestre

Semestres impairs = automne, semestres pairs = printemps

NB. La liste des cours est sujette à changement

Coursus à temps plein	<i>Crédits</i>	Coursus à temps partiel							
Module 1 - Fall		Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Semestre 7	Semestre 8
Set of compulsory courses									
Applied Econometrics	7.5								
Macroeconomics	7.5								
Microeconomics	7.5								
To be chosen:									
Option A									
Applied Mathematics	1.5								
Maths for Eco & Fin	6								
Option B									
Economic Policy Seminar	6								
Mathematics for Eco Policy	1.5								
Option C									
Genes, Populations, and Evolution	6								
Mathematics for Eco Policy	1.5								

Module 2 - Spring Semester									
-----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Optional courses									
Adv. Topics in Industrial Orga	6								
BEE Lecture Series	6								
Business Cycles	6								
Economic Growth	6								
Environmental Economics	3								
Financial Institutions & Reg.	6								
Game Theory	6								
Internatl Macroeconomics	6								
Macroeconometrics	6								
Microeconometrics	6								
Politic and Instution. Economics	6								
Programming	6								
Public Economics	6								
other cours Ecole Biologie voir plan d'études									

Module 2- Autumn									
Optional courses									
Behavioral Economics	6								
Development Economics	6								
Dynamic Macro Models	6								
Eco Analysis and Communication	6								
Experimental Methods	6								
Health Economics	6								
International Trade	6								
Labour Economics and Policy	3								
Leadership Development	3								
Macro Finance	3								
Macroeco of Financial Crisis	6								
Macroeconomic Policy	6								
Orga. Theory and Decision Mk	6								
Regulatory Economics	3								
Animal Commun. and Paratism	1.5								
Major Transitions in Evolution	1.5								

Module 3									
Mémoire (acad or internship)	30								

Le mémoire ne peut être déposé et défendu avant d'avoir réussi 90 crédits de cours. Il peut toutefois être entrepris plus tôt et défendu ultérieurement.

Les cours offerts au module 1 à temps plein doivent être validés avant d'entreprendre les cours du semestre 3 (Règlement).

A moins de modifications du Règlement, les cours du semestre 3 à temps plein doivent donc être reportés aux semestres 5 et 7 à temps partiel.

Règlement d'études: La série obligatoire du module 1 (temps plein) est répartie sur les semestres 1 et 3 à temps partiel. La disposition de l'art. 10.2 prévoyant que l'inscription aux examens du 3ème semestre et suivants (temps plein) n'est possible que si l'étudiant a préalablement satisfait aux exigences de réussite de la série obligatoire d'examens du module 1, doit se comprendre comme suit pour les étudiants à temps partiel. L'inscription aux examens du 5ème semestre et suivants n'est possible que si l'étudiant a préalablement satisfait aux exigences de réussite de la série obligatoire d'examens des semestres 1 et 3.